

## **ECOLE ELEMENTAIRE OLIVIER PAYET**

2 bis avenue d'Aquitaine 97427 L'ETANG SALE

**Tél.** : 0262 26 64 81 **Fax** : 0262266481

Courriel : ce.9740104V@ac-reunion.fr

Le 29 /08/2020

Chers parents,

Ce blogue permet une communication générale avec tous les parents d'élèves. Vous serez prévenus par email lorsque je publie.

### **CRISE SANITAIRE :**

**Action de l'école en prévention :** l'école a mis en place depuis la rentrée les conditions et gestes barrière pour la protection des élèves contre le Covid: lavage de mains à chaque sortie et entrée des élèves dans la classe. Les locaux sont aérés plusieurs fois dans la journée. En ce qui concerne la circulation des élèves, les classes ne se croisent pas. Nous avons mis en place deux lieux de récréations distincts. Le matin et le soir, la rentrée et la sortie des élèves reste échelonnée.

Les élèves ont bénéficié d'une information pratique sur les gestes barrière dont l'hygiène des mains, le port du masque ainsi qu'une explication concernant l'actualisation des différentes mesures. Celle-ci est adaptée à l'âge des élèves.

**Procédure en cas de symptômes chez un élève :** si un élève présente des symptômes liés à ceux du Covid, il est immédiatement isolé, sa température est prise et un masque lui est fourni. Bien évidemment, si tel était le cas, nous ferions attention à ne pas inquiéter les enfants. C'est à la direction de déclarer les cas symptomatiques par voie numérique à la cellule spéciale du rectorat. Lors d'une telle situation les familles sont immédiatement prévenues.

Merci de déclarer à l'école la survenue d'un cas confirmé au sein du foyer en précisant si c'est l'élève qui est concerné. Merci de ne pas envoyer un élève fiévreux ou malade à l'école. Pensez à ce que votre enfant ait toujours un paquet de mouchoirs jetables avec lui. Merci de respecter la distanciation au portail.

Le nouveau protocole sera publié dans le prochain article.

### **RAPPEL :**

**ENTREES ET SORTIES DES CLASSES:** les rentrées et sorties des classes restent échelonnées. Il faut cependant que les parents respectent les gestes barrière, la distanciation sociale et portent un masque aux abords de l'établissement.

- entrée 7h50, sortie 15h20 pour les CP
- entrée 7h55, sortie 15h25 pour les CE1 et CE2
- entrée 8h00, sortie 15h30 pour les CM1-CM2

Le portail sera ouvert dès 7h50.

**APC** : les APC, aides pédagogiques complémentaires, commenceront la semaine du 7 septembre pour les élèves qui en ont le plus besoin. L'objectif de ce projet concerne la mise en œuvre d'activités

relatives à la maîtrise du langage, à la lecture et à l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages. La maîtresse vous donnera une autorisation à signer si votre enfant est concerné. Ce dispositif a lieu le soir entre 15h30 et 16h30.

**PEDAGOGIE** : l'école est au travail et les inscriptions au divers projets pédagogiques sont en cours.

**ELECTIONS** : seuls trois parents sont inscrits sur la liste. Il y a un siège par classe et 8 suppléants. L'école Olivier PAYET a besoin d'un comité de parents d'élèves pour faire le lien entre l'école et les parents. Une explication du rôle du comité de parents d'élèves au conseil d'école a été publiée. La liste est disponible à mon bureau pour les inscriptions. Je peux prendre les inscriptions par email.

**PISCINE** : le projet natation devrait s'organiser malgré la situation sanitaire. La natation concerne les CP et CM2. Les parents agréés doivent se signaler à l'école auprès de la maîtresse. Les parents intéressés pour accompagner une classe doivent passer un agrément dont la date de passation sera communiquée bientôt. Un agrément est valable 5 ans.

**ORTHOPHONISTE**: les élèves ayant un suivi orthophonique devront être impérativement récupérés aux heures des récréations : entre 9h40 et 10h ou 14h10 et 14h20 uniquement.

**COMMUNICATION** : le dispositif de communication par email est mis en place en raison du Covid. Je fais de mon mieux pour répondre aux parents qui m'écrivent mais étant chargée de classe, je ne peux répondre à tous les emails quotidiens de façon individuelle. Je ne peux non plus traiter par email de problèmes rencontrés par votre enfant, il vaut mieux se rencontrer.

**Rappel : je reçois sans rendez-vous le matin de 7h00 à 7h50 et à 15h30, (sauf le lundi). Je Etant déchargée de classe le jeudi et un vendredi sur trois, je peux aussi vous rencontrer ces jours-là sur rendez-vous.**

**Merci de n'appeler qu'en cas d'urgence pendant mes heures de classe, je souhaite ne pas être sollicitée pendant mon temps d'enseignement et vous en remercie par avance.**

L'école est au travail dans la bonne humeur !

Bien cordialement, la Directrice Madame FOURE